

LES ACTUS

EXPOSITION

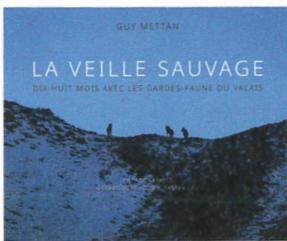
Deux loups au Muséum de Neuchâtel



Un loup et une louve ont récemment rejoint la collection permanente du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. Les deux canidés, exposés en plein couloir, ont été mis au cœur de l'espace de visite, de manière à ce que le public puisse les approcher comme il le veut. Les animaux ont été préparés avec des méthodes modernes, qui permettent aux visiteurs de les toucher sans risque lié à des substances potentiellement toxiques. Préparés par Martin Zimmerli, taxidermiste au Muséum depuis près de quarante ans, ces deux loups ne sont pas là pour faire débat, mais bien pour être observés.

LIVRE

« *La veille sauvage* »



Guy Mettan a accompagné les gardes-faune valaisans durant dix-huit mois, avec les photographes Gérard Berthoud et Fabian Leu. Il a observé la faune, compté le gibier, surveillé la chasse, participé au monitoring du loup et au contrôle de la pêche et des rivières, constaté des accidents et des dégâts aux cultures, suivi la formation des chasseurs. Les activités des gardiens de la nature sont aussi variées que mal connues du grand public. Il en résulte un livre exceptionnel qui montre la complexité de cette veille sauvage et met en lumière la prodigieuse beauté de la faune et de la nature du Valais.

PROTECTION

Le loup et la Convention de Berne

Fin septembre, l'Union européenne a donné son accord pour réduire la protection du loup en Europe. Son statut passerait de « protection stricte » à « protection simple ». La proposition doit cependant encore être approuvée au sein de la Convention de Berne, avant une éventuelle modification de la législation européenne. À relever que parallèlement, le bureau de cette même convention a épinglé la Suisse pour sa politique de gestion du canidé, estimant que les tirs préventifs constituent une interprétation erronée du texte.



PRÉDATEURS

Des lions mangeaient bel et bien des humains

Un article publié dans la revue *Current Biology* explique que des chercheurs ont identifié le régime alimentaire de deux lions abattus au Kenya en 1898 et conservés depuis dans un musée de Chicago. Grâce à l'ADN extrait de poils accrochés dans les canines des fauves, ils ont déterminé les proies au menu de leurs repas avec, parmi elles, des humains. Cette découverte vient confirmer que ces animaux, connus historiquement sous la désignation de « mangeurs d'hommes du Tsavo » ont tué plusieurs dizaines de personnes dont certaines travaillaient le long du chemin de fer Kenya-Ouganda à la fin des années 1890.

